

	Commune de GORCY Révision du Plan Local d'Urbanisme	
	Réunion publique Du 15/02/2023	
COMPTE RENDU		

PRÉSENTS		
Nom	Fonction / Organisme	
Bernard FONTAINE François ROTH François SEIDEL	Maire Urbaniste – L'Atelier des Territoires AMO / Meurthe et Moselle Développement 54 Conseillers Municipaux Public	
REDACTION		
Rédacteur : François ROTH		Nombre de pages : 2
Rédigé le : 16/02/2023		Validé et diffusé le :
DIFFUSION		
Nom	Fonction / Organisme	
	A l'ensemble des personnes présentes	

DEROULEMENT DE LA REUNION

Dans le cadre des travaux de révision du PLU et de la mise en œuvre des modalités de concertation une réunion publique a été organisée afin d'informer le public et recueillir les éventuelles observations.

Lors de cette réunion qui s'est déroulée **au centre sociaux-culturel de Gorcey le 15/02/2023 de 18h30 à 20h30** les points suivants ont été présentés :

1. Présentation de la procédure de révision du plu
2. Présentation des modalités de concertation
3. Constats et enjeux issus du diagnostic du territoire
4. Présentation du PADD débattu
5. Focus sur la loi climat résilience et la consommation d'espaces agricoles naturelles et forestiers

Dans la salle étaient présentes une partie de l'équipe municipale avec Monsieur le Maire ainsi qu'une quinzaine de personnes venues s'informer sur le projet.

La réunion s'est alors déroulée comme suit :

- La présentation a été réalisée à l'aide d'un support de présentation et d'un équipement de rétroprojection par le bureau d'études avec le soutien de M.SEIDEL AMO, venant ponctuer la présentation d'éléments complémentaires et illustratifs.
- Il n'y a pas eu d'interruption notable lors de la présentation, un temps d'échange ayant été prévu à la fin de celle-ci.
- A l'issue de la présentation le public présent a eu l'opportunité d'émettre des observations et de poser des questions.

Très peu de questions ont été posées toutefois il a pu être relevé les questions suivantes :

- Connait-on l'emplacement exact des futures zones 1AU ?
A cette question a été répondu que l'étude n'étant pas assez avancée sur ce point il n'était pas encore possible de communiquer dessus, cela serait présenté lors de la prochaine réunion publique.
- Connait-on les délais pour l'approbation du PLU ?
A cela il a été répondu qu'il était difficile de se prononcer car l'avancée de l'étude dépend de nombreux facteurs. Il a simplement été possible de répondre sur l'état d'avancement de l'étude qui se trouve actuellement à l'étape réglementaire.
- A partir de quand le cahier de concertation sera-t-il disponible ?
Ce à quoi il a été répondu qu'il était disponible depuis la prescription de la révision du PLU
- Le PLH existe-t-il encore ?
Ce à quoi il a été répondu qu'il était en cours de révision puisque caduc. Par la même occasion, il a été expliqué ce qu'était un PLH
- Des échanges ont également eu lieu sur la notion de cadre de vie, de consommation d'espace et de mixité urbaine.

Dans l'ensemble les personnes présentes semblaient satisfaites de la présentation.